

à suivre...

Journal d'Informations de la Communauté de Communes du Canton d'Aurignac - n° 10
JANVIER 2008

communauté
de communes

BILAN

7 ans de vie en communauté

Depuis sa création, en 2000, la communauté de communes du canton d'Aurignac a pu agir dans le cadre de ses compétences et, dans l'intérêt communautaire, voici les principaux projets qu'elle a pu concrétiser

2000



- ✓ Gestion et travaux du pool routier
- ✓ Développement du service de transports collectifs à la demande
- ✓ Entretien et créations de chemins de randonnée

2001



- ✓ Rénovation du presbytère de la commune d'Aurignac
- ✓ Mise en place des 35 heures pour le personnel de la communauté de communes

2002



- ✓ Création d'un schéma d'assainissement
- ✓ Création d'un office de tourisme intercommunal : l'OTCA (office de tourisme du canton d'Aurignac)

2003



- ✓ Construction de la déchetterie des Sablous
- ✓ Mise en place d'un service de portage de repas à domicile
- ✓ Rénovation des locaux administratifs

2003 2007



- ✓ Restauration de bâtiments communaux à Aulon, Bachas, Boussan, Cassagnabère, Esparron et Latoue
- ✓ Création du poste d'intervenante en langue vivante dans les écoles en 2005

2004



- ✓ Réhabilitation, mises aux normes et gestion de la piscine d'Aurignac
- ✓ Attribution d'une allocation annuelle de 150 € par élèves des classes primaires et maternelles du canton

2005



- ✓ Adhésion au service local de l'habitat (ancien Pact Arim) en partenariat avec l'ensemble des communautés de communes du Comminges
- ✓ Mise en place de la collecte sélective

2006



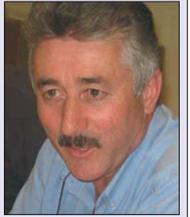
- ✓ Acquisition et réhabilitation d'un ancien garage automobile pour l'installation des services techniques de la communauté de communes du canton d'Aurignac

2007



- ✓ Elaboration en cours d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU), afin que l'ensemble des communes du canton d'Aurignac puisse se doter d'un document d'urbanisme

L'édito



Cette nouvelle édition de notre journal intercommunal revêt une importance toute particulière. En effet, le renouvellement des instances communales et intercommunales au cours de ce trimestre, donnera un nouveau visage à notre collectivité. Il nous a paru important de retracer les moments forts qui ont marqué ces sept années de fonctionnement.

Durant cette période, ce ne sont pas moins de 560 délibérations qui ont été votées au cours des 44 assemblées communautaires. Je remercie tous les délégués pour leur assiduité aux débats qui auront contribué au bon fonctionnement de l'institution (il n'est pas toujours aisé de se libérer pour participer aux réunions).

Certains n'ont pas souhaité se représenter, d'autres ne seront peut-être pas renouvelés par le suffrage universel, mais leur dévouement et leur attachement à défendre l'intérêt public durant ces années mérite d'être salué.

Les élus et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette année.

le président,
Jean-Luc Guilhot

Les titres

BILAN

7 ans de vie en communauté

p.1

URBANISME

Deux Plans Locaux d'Urbanisme pour le canton

p.2

ORDURES MENAGERS

Nettoyage des conteneurs

p.2

PERSONNELS

Une équipe de 22 personnes

p.2

TOURISME & LOISIRS

Un été 2007 à la piscine

p.3

Un partenaire pour gérer la piscine

p.3

L'office de tourisme très présent sur le terrain

p.3

SOCIAL

Les vœux de la CCCA

p.4

La MARPA en pleine réflexion sur son évolution

p.4

Pour un 1^{er} forum l'OTCA rassemble les associations

p.4

BREVES

Henri Suspène nous a quitté

p.4

Un local pour les nounous

p.4

Portage de repas

p.4

Le téléthon à Bouzin

p.4

COMITÉ DE RÉDACTION

Mme Nicole VITAL, Mrs Jean-Luc GUILHOT, Marcel BERGES, Patrick BOUBE, Michel CABE, Jacques FERAUT, Michel FITTE, Jean de GALARD, Philippe MAILHO, Jean MONGE, Jean-Louis TRESCAZES

Photos : Gérard TESTA (titre Eoux) Jean MONGE et JAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCCA

Quartier Saint-Joseph - BP 16 - 31420 AURIGNAC

Tél. : 05.61.98.73.40 - Fax : 05.61.98.72.54

E mail : cc.aurignac@wanadoo.fr

Imprimé par Imprim 31

Deux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour le canton

Dans notre dernier numéro de juin 2007, nous vous annonçons la prise de la compétence « urbanisme » par la communauté de communes et la décision des élus du canton d'élaborer un PLU à l'échelle intercommunale

PLU Intercommunal

Dans notre dernier numéro de juin 2007, nous vous annonçons la prise de la compétence « urbanisme » par la Communauté de Communes et la décision des élus du canton d'élaborer un PLU à l'échelle intercommunale.

Nous avons, à ce jour, d'ores et déjà lancé l'avis d'appel public à la concurrence qui permettra de choisir le cabinet d'études qui réalisera le projet. La commission d'appel d'offres, composée d'élus de l'intercommunalité, se réunira les 20 décembre 2007 (ouverture des plis), 10 janvier (analyse des offres) et 24 janvier 2008 (audition des candidats).

La validation du choix définitif du cabinet d'études se fera par l'Assemblée Communautaire, en février 2008.

Dès lors, commencera le véri-

table travail de « construction » du PLU, mené par le cabinet d'études en collaboration avec des organismes tels que le CAUE, l'ABF, l'ATD* mais surtout et avant tout piloté par les élus du canton qui resteront les principaux décideurs quant à la politique d'aménagement du territoire qui devra être impulsée.

PLU d'Aurignac

Si le chef-lieu du canton a été intégré, de facto, dans la démarche communautaire, son parcours est, à ce jour, quelque peu différent puisque la commune était déjà engagée dans une transformation de son POS en PLU.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du document d'Aurignac a été débattu, selon la procédure légale, lors du

Conseil Communautaire du 14 novembre dernier.

Désormais, la commune d'Aurignac dispose de 2 mois minimum avant de présenter à la CCCA maître d'ouvrage ainsi qu'aux personnes associées son projet de zonage et son règlement.

Ces dernières ont 3 mois pour émettre des remarques et c'est bien entendu au Conseil Communautaire que reviendra la décision d'approuver le document finalisé avant qu'il ne soit soumis à l'enquête publique pour une durée de 2 mois et approuvé, in fine, par les services de l'Etat.

Gageons que l'élaboration de ces documents constitue le fer de lance d'une nouvelle organisation du territoire, issue de la volonté des élus de répondre aux attentes d'une population en constant dévelop-

ment mais également de préserver le patrimoine et l'environnement, tous deux garants d'un cadre de vie de qualité.

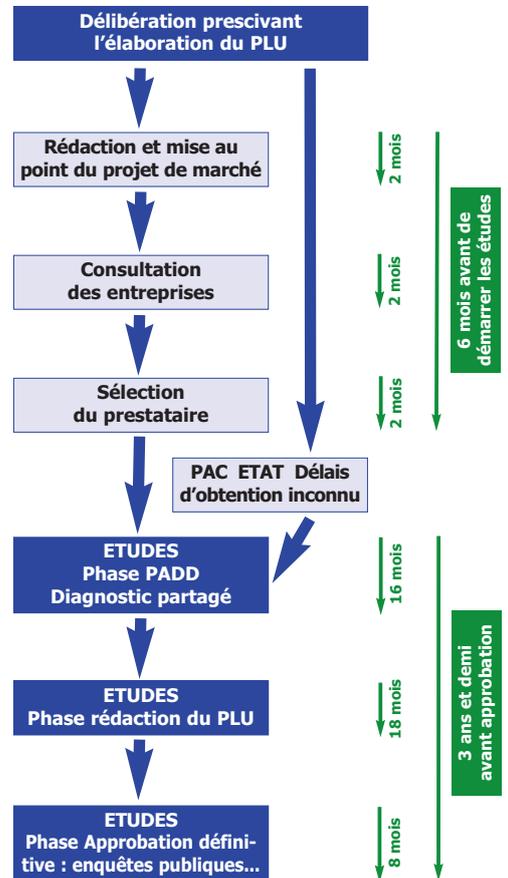
Le graphique (ci-contre) illustre l'échéancier approximatif des études du PLU, du lancement à la réalisation.

Le sigle PADD désigne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, tandis que PAC signifie Porter A Connaissance.

* CAUE : Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement.

* ABF : Architecte des Bâtiments de France (11 communes sur 19 sont concernées sur le canton).

* ATD : Agence Technique Départementale (service du Conseil Général de la Haute-Garonne qui propose aux collectivités, à titre gratuit, une assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines juridique, financier, de l'urbanisme ...)



Le quartier de Caubéton, une urbanisation à la croisée de 3 communes : Aurignac, Boussan et Montouliou

Nettoyage des conteneurs

La communauté de communes, qui assure la compétence « ordures ménagères », a mené, quatre jours durant, du 16 au 20 juillet 2007, une campagne de désinfection de l'ensemble des conteneurs du canton

Cette opération, assurée de concert par les agents de la communauté de communes du canton d'Aurignac et la société ANCO (spécialisée dans ce secteur), s'est chiffrée à hauteur de 5 932,16 € TTC et s'est révélée aussi efficace que nécessaire.

Il est toutefois bon de rappeler que l'insalubrité des conteneurs, accrue en période estivale, découle pour beaucoup de l'incivilité croissante des usagers. Ces derniers respectent de moins en moins les consignes du tri sélectif et

vont jusqu'à déposer des immondes en vrac dans les conteneurs destinés à la collecte sélective.

S'il est normal que l'intercommunalité soit garante du bon fonctionnement de ses services et assure à ce titre un nettoyage régulier des conteneurs, il le serait tout autant que les administrés du canton fassent preuve d'un minimum de responsabilité, de civisme et de respect vis-à-vis de l'environnement et du personnel assurant la collecte. A bon entendeur ...



Une équipe de 22 personnes

La communauté de communes emploie vingt deux personnes qui se répartissent comme suit :

Directrice générale des services :
Nicole Doro-Barrère.

Service administratif

- ✓ Accueil : Evelyne Farre
- ✓ Comptabilité : Patricia Loubet
- ✓ Intervenante en langues vivantes : Maiwenn Brochard

Services techniques

- ✓ **Directeur :** Michel Créa
- ✓ Responsable : Joël Haton
- ✓ Ordures ménagères : Gérard Delmas, Sylvain Bon et Henri Fabre
- ✓ Cadre de vie : Ludovic Biguet, Jérémie Debenest, Jean Claude Faure, Arnaud Sengès.
- ✓ Voirie et réseaux :



Jean-Paul Dangla, Michel Dorléac, Jean-Michel Sentenac.
 ✓ Portage des repas : Jacky Gaston, Marion De Bortoli
 ✓ Entretien : Julio Alves Cardoso, Alain Medus et Christophe Prelat
 ✓ Entretien des locaux : Nathalie Fort.

Un nouveau directeur
Michel CREA, Technicien Supérieur Principal, a pris ses fonctions à la CCCA le 19 octobre dernier. Venu de la commune de Portet sur Garonne, il assurera la direction des services techniques et, plus particulièrement, de la voirie et du pool routier.



Un été 2007 à la piscine

Un partenaire pour gérer la piscine

Depuis 2004, la gestion de la piscine d'Aurignac est revenue à la CCCA, après que la mairie d'Aurignac ait assuré jusque là cette charge.

Par délégation de service public, l'office de tourisme du canton d'Aurignac a pris le fonctionnement de cet établissement en 2004 et 2005.

En créant une convention d'affermage en 2006, la communauté de communes a délégué à un privé la gestion des entrées, de la buvette et de l'entretien des parties communes de l'établissement. Moyennant une redevance annuelle de 12 000 € que l'exploitant doit payer à la collectivité.

Restent chaque année 35 000 € à la charge de la CCCA qui doit payer les salaires des maîtres-nageurs et la totalité des fournitures d'entretien.

Cet été, la piscine intercommunale d'Aurignac a offert au public des locaux entièrement réaménagés et notamment, pour les plus petits, une pataugeoire à la fois ludique et sécurisée.

Si le temps n'a pas été au rendez-vous tous les jours, l'accueil réservé par Camille Ducoteau, gérante des lieux pour l'année 2007, ainsi que l'attractivité des collations proposées par la buvette, ont permis de réaliser une saison honorable avec, sur l'ensemble des mois de juin, juillet et août, un total de 8 118 entrées.

Les soirées venues étayer la saison sur les thèmes du flamenco (le 13 juillet) et de la salsa (le 17 août), ont eu chacune un franc succès et ont contribué à dynamiser une « saison piscine » inscrite sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

Pour les sportifs, deux rendez-vous ont été proposés :

- ✓ le 11 août pour le désor-

mais traditionnel «challenge» qui réunit trois épreuves de natation, VTT et course à pied que les participants peuvent réaliser en individuel ou par équipe,

- ✓ le 09 septembre pour un «dimanche au bord de l'eau», nouvelle épreuve en binôme, alliant marche nordique et natation, dans un esprit à la fois convivial et sportif.

Ces deux manifestations ont rassemblé un grand nombre de participants, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et du public.

Enfin, n'oublions pas que depuis 2004, les scolaires bénéficient d'une ouverture spécifique de la piscine, les mois de juin et de septembre. Ce cycle pédagogique cor-

respond à un créneau de deux heures hebdomadaires par classe d'élèves, et ce durant huit à neuf semaines.

Notons que les efforts réalisés par l'intercommunalité pour que les habitants du canton puissent continuer à bénéficier d'une piscine d'été ne sont pas sans incidence sur les finances de notre collectivité.

Ces quelques chiffres vous donneront une idée :

- Montant total des travaux de réhabilitation de la piscine : 1 109 885 € TTC
- Dépenses de fonctionnement sur l'année 2006 : 46 000 €
- Remboursement de l'emprunt (annuité) : 40 623 €.



L'Office de tourisme très présent sur le terrain

En 2007, l'office cantonal de tourisme affiche une saison positive, en particulier au mois d'août où il faut relever un bilan de fréquentation supérieur de 40 % à celui de l'année précédente.

1100 visiteurs ont transité par la permanence de l'OTCA à la recherche d'informations et de documentation.

La demande porte surtout sur les visites du patrimoine, l'intérêt préhistorique (en particulier chez les étrangers), mais aussi sur les sentiers de randonnée.

Concernant ces sentiers, des efforts d'animations ont été faits en 2008 et des nouveaux chemins ont été ouverts, comme le sentier des songes et le parcours dans le bois du Mauboussin.

Les randonnées pédestres organisées à Saint-André, Laffitte-Toupière, Aurignac,

Fabas, Latoue, Boussan et dans la forêt du Mauboussin ont connu un franc succès avec une forte participation de marcheurs.

En cours d'année, l'office a aussi tenu son rôle d'animation avec :

- ✓ le Festival 31 notes d'été du conseil général de la Haute-Garonne : un record d'affluence (près de 600 personnes dans la cour du château) pour cette soirée qui a commencé par le concert de Togo Tempo, suivi du feu d'artifice et l'embrasement du Donjon,

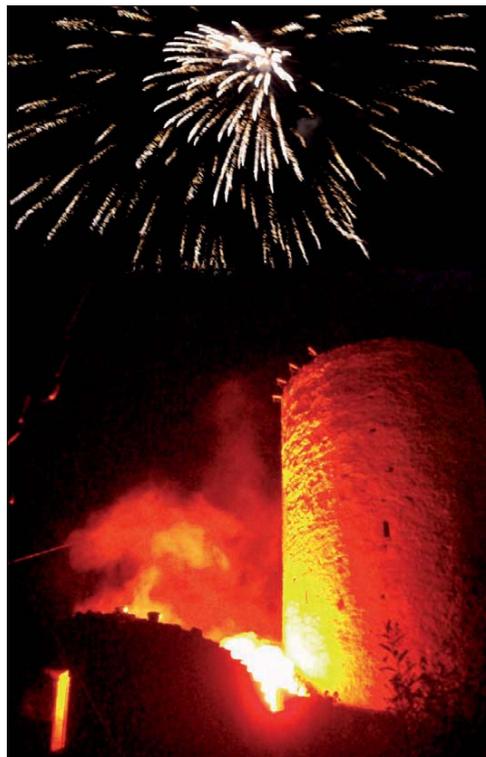
- ✓ le spectacle sous le signe du cirque organisé en partenariat avec Pronomade(s), voir encadré ci-contre,

- ✓ le challenge de la piscine, épreuve sportive toujours très prisée.

- ✓ le forum des associations, voir article page suivante ...



Les vainqueurs du challenge sportif de la piscine 2007



Pronomade(s) : spectacle assuré

Transformé en une véritable salle de spectacle, le gymnase d'Aurignac a accueilli plus de 300 personnes pour la production de l'association Pronomade(s), *baro d'evol cirk cie*. Ce 17 novembre restera une date référence pour Pronomade(s) au regard de la forte affluence enregistrée par des températures glaciales. Nous savions qu'il existait un public commingeois fidèle à Pronomade(s), la richesse et la qualité de la programmation au fil des ans ont conquis de nouveaux adeptes dans le canton d'Aurignac.

Originaire de Catalogne, le comédien de *baro d'evol cirk cie*, circassien et musicien cumule les disciplines, les nationalités, les langues, les talents... Il nous a livré ici son intimité en questionnant ses origines et son identité à travers un épisode de l'histoire récente de l'Europe : la retirada des républicains espagnols en 1939 qui, fuyant le franquisme, ont franchi les Pyrénées (450 000 personnes en quelques jours avant la fermeture définitive des frontières jusqu'en 1975) pour se réfugier en France, où ils n'ont pas toujours été reçus à bras ouverts.

Une vision très personnelle, le regard d'un clown acrobate, l'allégorie de l'émigration où comment reconstruire son chez soi, son pays, son appartenance, se réinventer quand on a passé la frontière voire que l'on est littéralement tombé de l'autre côté. Que les guerres repoussées aujourd'hui aux frontières de l'Europe ne nous empêchent pas de voir en ce clown tragique un homme intemporel et universel.



Les vœux de la CCCA



communauté
de communes

BREVES

Henri Suspène nous a quitté

Maire de Saint-Elix-Séglan depuis 1965, il avait su conduire sa commune avec raison et pragmatisme. Malgré des moyens limités, il s'est employé, au cours de ses mandats, à rendre son village attractif. Qui n'a pas en mémoire la réussite annuelle de la fête locale ? Attaché à l'intercommunalité, nous garderons de lui l'image d'un élu combatif et avisé, dévoué au service de tous.



communauté
de communes

SOCIAL

La MARPA en pleine réflexion sur son évolution

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration de la MARPA s'est prononcé pour demander le lancement des études du réaménagement et de l'extension des locaux

Ces travaux permettraient de porter la capacité d'accueil à 24 résidents. Au-delà de l'offre complémentaire d'hébergement apportée, c'est l'optimisation du service et une meilleure rationalisation des coûts qui sont recherchées. L'office Public Départemental HLM, en tant que propriétaire bailleur, est chargé de mener l'opération. Dans le même souci de rationaliser l'utilisation des locaux, l'installation d'une « micro-crèche » dans l'ancien logement

de fonction du directeur (inaccessible aux personnes âgées) est envisagé. Une première visite du médecin de la Protection Maternelle Infantile du Conseil Général a permis d'évaluer la capacité d'accueil à neuf enfants permanents par jour. Ce serait donc environ trente familles qui pourraient bénéficier de ce service (en complément de l'offre proposée actuellement par les assistantes maternelles) répondant ainsi à une demande croissante de la population.



Une initiative originale pour un projet de vie

- ✓ un style de vie familial,
- ✓ un domicile traditionnel et des services collectifs,
- ✓ un personnel fixe et polyvalent assurant des services appropriés,
- ✓ une dimension adaptée à la vie commune :

La MARPA les Cazalères peut accueillir 21 personnes et dispose de 18 appartements : 14 T1 bis, 1 T1 et 3 T2 pour éventuellement des couples. Seul ce petit nombre de résidents peut permettre de constituer une vie de groupe qui crée un effet stimulant sur chaque personne. Salle à manger, cuisine collective et aires de détente sont autant de lieux de rencontre destinés à la favoriser.

- ✓ des logements individuels

Les résidents sont locataires de leur logement et peuvent y vivre, s'ils le souhaitent, de manière totalement indépendante. Ils apportent leurs meubles personnels, décorent leur logement à leur goût. Une petite cuisine leur permet de préparer les repas. Ils peuvent amener leur animal de compagnie. Ils disposent d'une salle d'eau équipée de toilettes individuelles. Ces logements sont étudiés pour répondre aux besoins de personnes en perte d'autonomie (plein pied, largeur des portes, accès facilités).

Un local pour les nounous

Depuis le mois de décembre, la CCCA a mis un local à disposition des assistantes maternelles. Cette association de nounous «Les p'tits lutins» bénéficie désormais d'un point de rencontre dans lequel elles peuvent créer des activités pour les plus petits.

Ce local se situe dans un bâtiment à proximité des services techniques (rte de Boussens).



Portage de repas

Mis en service en 2002, le portage de repas à domicile répond au quotidien à la demande des habitants du canton. C'est en moyenne 30 personnes qui chaque jour font appel à ce service assuré par Jacky

Gaston et Marion De Bortoli. Ces 2 agents livrent les repas fournis par le centre hospitalier de Lannemezan, mais au-delà de ce ravitaillement, elles assurent un lien social avec les personnes âgées ou isolées. Le prix du repas est de 6 à 6,5 €.

Téléthon à Bouzin

Il faut souligner la belle initiative du comité des fêtes et de la société de chasse de Bouzin qui, pour le téléthon,

ont organisé une journée grillade. La recette (320 €) a été à l'image de la participation et de la générosité des habitants.

Pour un 1^{er} forum, l'office de tourisme rassemble les associations

La journée des associations a désormais pris date dans le calendrier de

septembre. Cette initiative, impulsée par l'office du tourisme, a reçu un écho favorable

dans le milieu associatif cantonal. Près de 30 associations étaient présentes à ce rassem-

blement, et nul doute que ce rendez-vous d'automne est en devenir pour entretenir les liens entre tous les acteurs du milieu associatif d'une part, et pour envisager peut être des actions communes.

Toujours est-il que pour cette première, chaque association a profité de cette journée pour se rapprocher du grand public, notamment les clubs qui s'occupent de jeunes et qui ont pu présenter leurs activités. Cette journée fut aussi enrichissante à travers un forum animé par Jean Marie Jolivet, sociologue, qui apporta quelques réponses sur les attentes de la population et sur la place que va prendre le mouvement associatif dans les années à venir.

